

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**

Secrétaire : Jean-Baptiste QUINDROIT

**Ordre du jour** :

- Approbation de l'option pour le projet Cantine/Garderie
  - Point sur le budget fonctionnement 2022
  - Point sur le budget investissement 2022
  - Point sur le budget prévisionnel investissement 2023
  - Point sur le PLUi
  - Point sur le projet Ages et Vies
  - Questions diverses
- 
- **Présents** : Gilles BENOIT, Yolaine LAUGERAT, Olivier DE BRIE, Claudine CHEMIERE, Ludovic MAHÉ, Marie CALURAUD, Dominique PERRAGUIN, Germaine DE BENGY, Jean-Baptiste QUINDROIT, Régis MENNESSIER, Anita GUINARD-AKRETICHE, Régis VAULLERIN, Françoise JACQUET, Pascal RENARD, Sébastien CHABOT
  - **Absents** :
  - **Absents avec pouvoirs** : Chrystél GOND pouvoir à Claudine CHEMIERE  
Denis PEAUDECERF pouvoir à Gilles BENOIT  
Angélique HUET pouvoir à Marie CALURAUD  
Marie-Alvina SKURA pouvoir à Olivier DE BRIE

**Suite à la grève de mardi 31 janvier Monsieur le Maire tenait à remercier les 11 conseillers municipaux et personne extérieure qui ont répondu présent afin d'assurer le service périscolaire**

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 janvier 2023**

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte-rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ **Choix de l'option pour le projet Cantine/Garderie**

Suite au projet de création d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire et la réhabilitation/extension de la cantine scolaire de la commune, un des projets utilise le logement actuellement en location

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide l'option d'utiliser le logement du 8 rue de la Rongère.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de lui communiquer si un logement se libère pour pouvoir garder la locataire dans la commune.

➤ **Point sur le budget de fonctionnement 2022**

Monsieur Dominique Perraguin expose une vue d'ensemble du budget de fonctionnement, la situation est plutôt saine malgré la conjoncture

➤ **Point sur le budget d'investissement 2022**

Monsieur Dominique Perraguin annonce que étant donné que peu de travaux ont été effectués et les recettes entre la FCTVA et les TAM (taxe d'aménagement) ont été plus importantes ce qui a engendré un excédent cette année.

➤ **Point sur le budget prévisionnel investissement 2023**

Monsieur le Maire, les adjoints ainsi que Dominique Perraguin ont déjà travaillé sur le sujet, il est demandé à l'ensemble des commissions d'apporter devis et projet rapidement afin de finaliser le budget investissement 2023.

**La commission finance se tiendra le jeudi 02 mars à 18h30**

➤ **Point sur PLUi**

La consultation du PLUi a pris fin le 20 janvier dernier. Quelques remarques ont été notées. Le commissaire enquêteur va établir une synthèse et la délivrera à la Préfecture. Le PLUi devrait être opérationnel au mois de mai.

➤ **Point sur le projet Ages et Vie**

Une visio-conférence à été faite avec l'organisme Ages et Vie.

- La mairie devra faire un accès pour le chantier, rue des Eglantines
- Un bornage va être effectué pour délimiter la parcelle cédée

Le 22 février à Veaugues, il est possible de visiter une maison Ages et Vies lors d'une opération « portes ouvertes ».

➤ **Questions diverses**

**Informations sur le transport en bus vers le gymnase :**

Avec la CCTHB nous avons fait une demande de prix pour 6 séances à Bourgneuf et 6 séances au bourg.

Le devis reçu et le montant de ces trajets s'élèvent à 2 700 euros.

Le conseil municipal à conscience qu'il est important pour les enfants d'aller au gymnase, mais si les prix continuent d'augmenter, il faudra faire des choix importants.

**Adressage postale :**

L'étude est terminée avec la poste et il nous faudra valider le dossier SNA (Service National d'Adressage de la Poste).

Des réunions publiques seront organisées pour informer les habitants concernés de leur changement d'adresse. Un certificat d'adressage leur sera délivré.

Il faut savoir que le changement d'adressage est une obligation de l'Etat pour l'organisation des secours, distribution postale et installation de la fibre.

Le prochain Conseil municipal est fixé le **jeudi 18 mars**

La séance est levée à 22h

Le Secrétaire

Jean-Baptiste QUINDROIT

Le Maire,

Gilles BENOIT

Les Membres

